



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/9/Corr.1
29 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

Corrigendum

PLAN D'ACTIVITÉS DU PNUE POUR LA PÉRIODE 2006-2008

Ce document est émis afin de :

- **Remplacer** 439 000 \$US **par** 0,44 million \$US au sixième point du paragraphe 3.
- **Remplacer** « deux » **par** « trois » dans l'avant-dernière phrase du paragraphe 15.
- **Remplacer** « PNUD » **par** « PNUE » dans la troisième phrase du paragraphe 16.
- **Remplacer** « de retour à la conformité » **par** « à demeurer en conformité » dans la dernière phrase du paragraphe 18.
- **Supprimer** « Turkménistan » dans la première phrase du paragraphe 22 et **remplacer** « toutes les utilisations réglementées du bromure de méthyle » **par** « toutes les utilisations réglementées de SAO » dans la dernière phrase.
- **Remplacer** la deuxième phrase comme suit, au paragraphe 27 :
En 2007, il prévoit aussi l'élaboration d'une stratégie pour les inhalateurs à doseur dans deux pays de la région Asie-Pacifique : au Bangladesh au coût de 68 000 \$US, et à Fidji au coût de 33 900 \$US.
- **Remplacer** « de retour à la conformité » **par** « à demeurer en conformité » à l'alinéa a) ii) du paragraphe 44.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

